

NEW EUROPE COLLEGE



*L'Etat en France et en Roumanie
aux XIX^e et XX^e siècles*

Sous la direction de Silvia MARTON,
Anca OROVEANU et Florin ȚURCANU

Actes du colloque
organisé au New Europe College –
Institut d'études avancées
les 26-27 février 2010

La publication de ce volume a été rendue possible par le soutien accordé au New Europe College par l'Ambassade de France en Roumanie et par la Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris, dans le cadre du projet commun « L'Europe : nouveaux enjeux, nouvelles recherches »

Copyright © 2011 – New Europe College

ISBN 978-973-88304-4-8

New Europe College-Institut d'études avancées
21, rue Plantelor

023971 Bucarest, Roumanie

www.nec.ro; email : nec@nec.ro

tel : (+4) 021 327 00 35 ; fax : (+4) 021 327 07 74

DE L'ÉDUCATION POPULAIRE AUX INDUSTRIES CULTURELLES, L'INTERMÈDE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE

Serge CHAUMIER

« On assiste aujourd'hui en plusieurs endroits à l'apparition de la culture d'une société dont le *commerce* constitue l'âme (.../...). Celui qui pratique un commerce s'entend à tout taxer sans le fabriquer et, très précisément, à taxer *d'après les besoins du consommateur*, non d'après ses propres besoins les plus personnels : 'Quels gens et combien de gens consomment cela ?', voilà pour la question des questions. Ce type d'estimation, il l'applique dès lors instinctivement et constamment : à tout, et donc aussi aux productions des arts et des sciences, des penseurs, savants, artistes et hommes d'État, des peuples, et des partis, des époques tout entières : à propos de tout ce qui se crée, il s'informe de l'offre et de la demande, *afin de fixer pour lui-même la valeur d'une chose*. Cette attitude érigée en caractère déterminant de toute une culture, élaborée jusqu'à l'illimité comme jusqu'au plus subtil, imposant sa forme à tout vouloir et à tout pouvoir : voilà ce dont vous serez fiers, hommes du siècle à venir : si les prophètes de la classe commerçante ont raison de vous en promettre la possession ! » (Nietzsche¹)

Titre provocateur, exagéré bien sur, mais qui a pour ambition d'insister sur des tendances. Car des voix de plus en

¹ NIETZSCHE, *Aurore, Pensées sur les préjugés moraux*, Folio, p. 137.

plus nombreuses s'élèvent pour mettre en question, pour douter de la pertinence d'un ministère de plein exercice au vu de ses résultats et surtout des perspectives qui semblent les siennes désormais. Son efficacité, et surtout les ressorts qui légitiment son action sont discutés de manière chronique depuis maintenant 20 ans, si on prend l'essai d'Alain Finkielkraut comme point de départ d'une liste très fournie de publications mettant en cause l'orientation du ministère². Sans prétendre les inventorier, nous pouvons mentionner les ouvrages de Michel Schneider qui dans sa *Comédie de la culture* dénonce les années Jack Lang³, qu'il a connu de l'intérieur et le très réactionnaire ouvrage de Marc Fumaroli, publié en 1992⁴. La même année, Jean Caune livre une analyse exemplaire de l'évolution des politiques ministérielles depuis Malraux dans *La Culture en action. De Vilar à Lang : le sens perdu*⁵. Au point que dès 1992, un rapport est commandité par le ministre à Jacques Rigaud, rapport intitulé *Pour une refondation de la politique culturelle*⁶. Les approches historiques servent à instruire le débat, comportant une dimension critique plus ou moins affirmée⁷. L'inflation d'ouvrages analytiques, d'essais, de numéros de revue

² Alain FINKIELKRAUT, *La Défaite de la pensée*, NRF, Gallimard, 1987.

³ Michel SCHNEIDER, *La Comédie de la culture*, Seuil, 1993. Voir aussi Jacques RIGAUD, *Libre culture*, Le Débat, Gallimard, 1990 ; Danièle SALLENAVE, *Le Don des morts Sur la littérature*, Gallimard 1991.

⁴ Marc FUMAROLI, *L'État culturel. Essai sur une religion moderne*, De Fallois, Le Livre de poche, 1992. Voir aussi Jean-Louis HAROUEL, *Culture et contre-cultures*, PUF, 1994.

⁵ Jean CAUNE, *La Culture en action. De Vilar à Lang : le sens perdu*, PUG, 1992.

⁶ Jacques RIGAUD, *Pour une refondation de la politique culturelle*, La Documentation française, 1996.

⁷ Philippe POIRIER, *L'État et la culture en France au XX^e siècle*, LGF, 2000 ; Philippe URFALINO, *L'Invention de la politique culturelle*, Hachette 2004 ; Xavier GREFFE et Sylvie PFLIEGER, *La Politique culturelle en France*, La Documentation française, 2009.

(notamment dans *Esprit* et *Le Débat*⁸) et surtout d'articles se poursuit jusqu'à nous⁹. Citons pour mémoire, en références essentielles les analyses de Vincent Dubois¹⁰, de Marc Bélit¹¹ ou d'Antoine de Baecque¹². Nous avons nous mêmes sacrifiés à l'exercice¹³.

La question des pratiques culturelles¹⁴, et par conséquent de la démocratisation se trouve souvent au cœur de l'analyse¹⁵. Cette liste rapidement évoquée fait l'impasse sur

⁸ Voir par exemple le numéro « Quelle culture défendre ? », *Esprit*, mars-avril 2002 ; « Les impasses de la politique culturelle », *Esprit*, mai 2004 ; « Quelle politique pour la culture ? », *Le Débat*, n° 142, novembre-décembre 2006.

⁹ Voir aussi : Maryvonne de SAINT PULGENT, *Le Gouvernement de la Culture*, Gallimard, 1999 ; Jean CAUNE, *La Démocratisation culturelle, une médiation à bout de souffle*, PUG, 2006 ; Françoise BENHAMOU, *Les Dérèglements de l'exception culturelle*, Seuil, 2006 ; Bernard DELOCHE, *La Nouvelle culture. La Mutation des pratiques sociales ordinaires*, L'Harmattan, 2007 ; Renaud CAMUS, *La Grande déculturation*, Fayard, 2008 ; Claude PATRIAT, *Pas de Grenelle pour Valois*, Éd. Carnets nord, 2009.

¹⁰ Vincent DUBOIS, *La Politique culturelle. Genèse d'une catégorie d'intervention publique*, Belin, 1999.

¹¹ Marc BÉLIT, *Le Malaise de la culture. Essai sur la crise du 'modèle culturel' français*, Séguier, 2006.

¹² Antoine de BAECQUE, *Crises dans la culture française. Anatomie d'un échec*, Bayard, 2008.

¹³ Serge CHAUMIER, *L'Inculture pour tous. La nouvelle utopie des politiques culturelles*, L'Harmattan, 2010.

¹⁴ Avec toutes les publications du DEP, et notamment d'Olivier DONNAT. *Les Français face à la culture, de l'exclusion à l'éclectisme*, La Découverte, 1994 ; Olivier DONNAT, *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, La Documentation française, 2003 ; Olivier DONNAT, *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique*, La Documentation française, 2009.

¹⁵ Jean-Claude WALLACH, *La Culture pour qui ? Essai sur les limites de la démocratisation culturelle*, Éd. de l'Attribut, 2006 ; Jean HURSTEL, *Une nouvelle utopie culturelle en marche ? Essai sur une autre vision de l'action culturelle en Europe*, Éd. de l'Attribut, 2009 ; Patrick BLOCHE, Marc GAUCHÉ, Emmanuel PIERRAT, *La Culture quand même ! Pour une politique culturelle contemporaine*, Mille et une nuits, 2002.

tous les ouvrages plus sectoriels qui ne s'intéressent qu'à un aspect de la politique mise en œuvre¹⁶. Le chantier est remis sur l'ouvrage régulièrement, sans que les brumes ne se dissipent, bien au contraire. Certes, on pourra rétorquer que l'affaire n'est pas nouvelle et que les commentateurs n'ont même pas attendu l'apparition d'un ministère pour s'interroger sur la question culturelle, depuis Georges Simmel à Georges Steiner en passant par Georges Duhamel !¹⁷ Ceci pour ne rien dire, faute de développements trop longs ici des essais, propositions qui ont émaillés les années 1960 et 1970, les autobiographies d'acteurs culturels, etc. Nous ferons référence dans la suite de cet article à l'ensemble de ces références.

Si les acteurs du monde culturel ne sont pas encore mûrs pour renoncer symboliquement à un ministère, il semble bien que nous prenions le chemin d'une reconfiguration. Celle-ci a commencé en interne, avec la restructuration des directions qui le composent, et il y a tout lieu de se poser la question de la recomposition des périmètres du ministère lui-même, ce que Sarkozy avait laissé entendre avant de se raviser pour le maintenir comme tel. Il est vrai qu'entreprendre le contraire eut été comme une déclaration de guerre envers des acteurs culturels inquiets et encore traumatisés des conflits liés au statut de l'intermittence. Ceux-ci si prompts à critiquer le ministère

¹⁶ Robert ABIRACHED, *Le Théâtre et le prince. Tome 1. L'Embellie, 1981-1992*, Actes sud, (1992), 2005 ; Benoît DUTEURTRE, *Requiem pour une avant-garde*, Les Belles Lettres, 2006 ; Yves MICHAUD, *L'Art à l'état gazeux. Essai sur le triomphe de l'esthétique*, Stock, 2003 ; Françoise CHOAY, *L'Allégorie du patrimoine*, Seuil, 1992 ; Frédéric MARTEL, *Mainstream. Enquête sur cette culture qui plaît à tout le monde*, Flammarion, 2010.

¹⁷ Georges SIMMEL, *La Tragédie de la culture* (1911), Payot, 1988 ; Georges DUHAMEL, *Scènes de la future*, Fayard, 1934 ; Georges STEINER, *Dans le château de Barbe-Bleue. Notes pour une redéfinition de la culture*, Seuil, 1973. En passant aussi par la contribution incontournable de Hannah ARENDT, *La Crise de la culture*, Folio, Gallimard.

se seraient sans doute réunis alors dans une union sacrée pour en prendre la défense. La manœuvre a été plus habile en créant ce que beaucoup ont vite nommé un *ministère bis*, à savoir le Conseil de la création artistique qui prend le relais pour les actions dites innovantes, transversales et le soutien à la création contemporaine. Car les observateurs déplorent que le ministère lui-même soit devenu un ministère de gestion, accaparé par le fonctionnement des gros équipements qui dévorent une grande partie de son budget, laissant des marges de manœuvres toujours plus réduites pour les actions nouvelles.

Il faut dire que le gros des financements pour la culture sont désormais mobilisés par les collectivités territoriales¹⁸, même si des incertitudes sont également pesantes pour l'avenir, à l'heure d'une recentralisation (peu envisageable pourtant dans la réalité après 30 ans de décentralisation) avec la réforme des collectivités, mais surtout d'un désengagement possible de certaines d'entre elles. Une redistribution des compétences liées à la réforme de l'État et une réorganisation des niveaux de décisions politiques sur le territoire n'est plus à exclure. Cet aménagement en cours et en débats, toujours incertain, laisse planer une forte inquiétude dans le milieu culturel, alors que la crise économique vient aggraver les menaces. Ce qui apparaît désormais souvent comme un luxe risque d'être sacrifié devant les impératifs économiques et sociaux. Si la culture n'a pas de prix, elle a un coût qui ne cesse de progresser, tandis que les moyens tendent à se restreindre. Car les charges qu'assument les collectivités territoriales sont de plus en plus lourdes, notamment dans le secteur social pour les départements. On constate actuellement des retraits du secteur

¹⁸ Philippe POIRRIER et René RIZZARDO (dir.), *Une Ambition partagée ? La Coopération entre le ministère de la culture et les collectivités territoriales (1959-2009)*, Comité d'Histoire du ministère de la Culture, 2009.

culturel pour se recentrer sur son domaine de compétences obligatoires. Nous sommes donc dans un mouvement qui laisse l'avenir encore difficile à cerner.

La crise n'est pourtant pas nouvelle, et on pourrait même faire remarquer qu'elle accompagne le ministère quasi depuis sa création. Sans refaire une histoire du ministère, bien décrite par d'autres (notamment par Philippe Poirrier), il faut remarquer que dix ans à peine après sa création en 1959, une crise vient mettre en cause ses présupposés. Ce qui est connu sous le nom « des rencontres de Villeurbanne », temps de crise lié à l'insurrection de 1968, moment propice à la réflexion, où les responsables des institutions théâtrales mettent en cause l'action toute naissante, mais oh combien dynamique d'André Malraux¹⁹. Ceux qui sont nommés par le ministère pour déployer son action en région dans des institutions récentes, et notamment le tout jeune réseau des maisons de la culture, vont se liquer pour contester les moyens et les objectifs suivis par le ministre. Il faut convenir que celui-ci met en place une politique en proposant une vision historique très contestable, évoquons là à grands traits.

Malraux laisse à penser dans ses déclarations que son ministère des affaires culturelles surgit quasiment à partir de rien. Ce que vient corroborer d'une certaine manière le très officiel Comité d'Histoire du ministère de la Culture, et ses publications, passionnantes certes, mais trop centrées, comme le veut son motif sur le ministère. Pourtant, l'action culturelle n'est pas nouvelle, et le grand pêché du ministère, qui va en entraver l'action et le faire empreinter des démarches contestables, est de nier ou de regarder de manière péjorative ce qui s'est fait et ce qui continue à se faire par ailleurs. Ainsi,

¹⁹ Voir à ce sujet : Francis JEANSON, *L'Action culturelle dans la cité*, Seuil, 1973.

l'action passée de l'État, et notamment les actions conduites sous le Front populaire, avec Léo Lagrange, les actions de la France de Vichy, et puis celles de l'après-guerre, avec notamment la décentralisation théâtrale conduite sous la férule de Jeanne Laurent²⁰. Si Malraux poursuit discrètement beaucoup de ce qui a été mis en place avant lui (ainsi pour le cinéma ou le théâtre), il dédaigne surtout les actions conduites par d'autres, et notamment les réseaux de l'Éducation populaire. Il faut rappeler combien ce mouvement est à l'époque conséquent, sorte de montée en puissance depuis la fin du XIX^e, avec les universités populaires, les mouvements associatifs, puis les actions de jeunesse. Le mouvement de l'Éducation populaire est un formidable outil de ce que l'on n'appelle pas encore la démocratisation de la culture.

Pourtant si des divergences existent sur les moyens de parvenir à partager la culture, – et l'on épiloguera ainsi beaucoup sur le *fameux choc esthétique* prôné par Malraux qui s'oppose à l'appropriation par l'action et par l'investissement des intéressés prônés par les tenants de l'éducation populaire –, il n'empêche que tous s'inscrivent dans un même paradigme alors évident, le peuple est privé de la culture, et il faut l'aider à se l'approprier, car là réside son affranchissement, sa désaliénation, et son élévation. Ce paradigme humaniste hérité des Lumières quasi partagé par tous s'oppose au système précédent à visée aristocratique, qui réserve la culture à quelques élus, que l'appartenance sociale désigne à être cultivés (celui que va réactualiser Marc Fumaroli dans son célèbre essai critique du ministère au début des années 1990). L'État a toujours parti lié avec la culture dans

²⁰ Geneviève POUJOL, *L'Éducation populaire : histoires et pouvoirs*, Éd. Ouvrières, 1981 ; Jean-Marie MIGNON, *Une Histoire de l'éducation populaire*, La Découverte, 2007.

laquel il trouve une force symbolique d'expression de sa puissance, depuis Louis XIV, bien que les États soient plus ou moins interventionnistes, et même si l'État est lié par nature à l'affirmation d'une action dans le domaine culturel²¹, il demeure que la culture ne se résume pas à l'action de l'État dans le domaine. Il y a de la place pour que d'autres acteurs existent et développent leur propre démarche.

L'Éducation populaire va donner lieu dans les années 1950 et 1960 à une vitalité considérable, avec des comités d'entreprise alors très investis, c'est le temps du TNP de Jean Vilar²². C'est aussi un formidable réseau sur tout le territoire avec des associations multiples, des fédérations, des mouvements de jeunesse, qui œuvrent dans tous les domaines : musique avec les orphéons depuis le XIX^e, ciné-clubs depuis les années 1930, théâtres itinérants au sortir de la guerre ... Si un divorce se fait jour, ce n'est pas seulement que Malraux dédaigne un peu ces actions en les prenant de haut, parce qu'elles sont renvoyées, après vagues hésitations, dans le périmètre du ministère de la Jeunesse et des Sports, ce n'est pas seulement parce qu'il envisage l'investissement alors encore hésitant des collectivités territoriales qui soutiennent ces initiatives comme une sorte de menace à son existence, et une possible concurrence, voire un contre-pouvoir. La FNCCC, Fédération nationale des centres culturels communaux, devra lutter pour gagner sa reconnaissance au terme des années 1970. Mais c'est surtout qu'à la fin des années 1960, les forces militantes sont suffisamment avivées sur le terrain pour que

²¹ Claude PATRIAT, *La Culture, un besoin d'État*, Hachette, 1998.

²² Emmanuelle LOYER, *Le Théâtre citoyen de Jean Vilar. Une utopie d'après guerre*, PUF, 1997 ; Laurent FLEURY, *Le TNP de Vilar. Une expérience de démocratisation de la culture*, Presses Universitaires de Rennes, 2006.

l'action culturelle fasse démonstration de son écho dans la vie quotidienne. Les divergences portent sur la manière de conduire l'action culturelle, même s'il y a bien sûr aussi une question de légitimation des acteurs les uns vis-à-vis des autres : du jeune ministère fait sur mesure pour Malraux, et dont personne ne croit alors à la pérennité, et des collectivités qui doivent faire preuve de leur crédibilité²³. Se jouent bien évidemment aussi des fractures politiques, voire de forte instrumentalisation.

Plus fondamentalement, c'est aussi que le paradigme commun va évoluer, au point de mettre en péril les fondamentaux du ministère. La nouvelle génération qui apparaît est pétrie d'une nouvelle façon de penser, nourrie à la contre-culture et tire les conséquences des contradictions internes à l'approche humaniste de la notion de culture²⁴. Les critiques se développent alors envers la culture qui se pense comme le tout de la culture, culture considérée comme savante, légitime, bourgeoise ... Les intellectuels vont appuyer ce renversement de perspectives et la culture est désormais mise au pluriel²⁵. Les cultures populaires sont reconsidérées, revalorisées, « la culture des autres », telle que la nomme Hugues de Varine²⁶, ne doit plus être laissée de côté. Les artistes (dont Jean Dubuffet est l'emblème²⁷) emboîtent le pas. Des intellectuels nourris désormais moins avec la philosophie des Lumières qu'avec les analyses critiques issues des sciences sociales viennent emboîter le pas pour déconstruire la notion

²³ André MALRAUX, discours dans *Les Affaires culturelles au temps d'André Malraux*, La Documentation française, 1996.

²⁴ Voir encore Pierre EMMANUEL, *Pour une politique de la culture*, Seuil, 1971.

²⁵ Michel de CERTEAU, *La Culture au pluriel*, UGE, 1974.

²⁶ Hugues de VARINE, *La Culture des Autres*, Seuil, 1976.

²⁷ Jean DUBUFFET, *Asphyxiante culture*, Éd. de Minuit, 1986 (1968).

de culture telle que Malraux la colporte²⁸. La réaction ira même plus loin en prônant d'aller à l'encontre d'une culture légitime considérée comme bourgeoise, et ce qui était hier (et encore par un Francis Jeanson) pensé comme un affranchissement et une désaliénation est désormais vue comme une forme de soumission et d'aliénation à une classe dominante²⁹.

C'est cet envoûtement pour une nouvelle pensée critique qui va à peine dix ans après la naissance du ministère triompher. Et la conception d'une démocratie culturelle qui supposait, dans l'éducation populaire, que le peuple devait participer de sa propre acculturation, en étant acteur des contenus, par exemple en pratiquant par des pratiques amateurs la musique, le théâtre, les arts plastiques ..., va bientôt prendre une nouvelle signification³⁰. La démocratie culturelle qui triomphe à la fin des années 1970 sous-entend que l'on doit favoriser l'expression de sa propre culture, l'expression de soi, davantage que d'en acquérir une qui serait transcendante et qui nous permettrait de nous désaliéner³¹. Il est tout à fait étonnant de constater combien ce discours porté par la gauche critique et relativiste, la nouvelle gauche, porte sans le savoir les accents des mouvements contre-révolutionnaires du XIX^e siècle, favorisant ce que l'on va désormais appeler les identités³²...

²⁸ Pierre GAUDIBERT *Action culturelle : intégration et/ou subversion*, Casterman, 1972 ; Paul-Henri CHOMBART DE LAUWE, *La Culture et le pouvoir*, Stock, 1975.

²⁹ Voir par exemple, Jacques ION, Bernard MIÈGE et Alain Noël ROUX, *L'Appareil d'action culturelle*, Éd. Universitaires, 1974.

³⁰ Benigno CACÉRÈS, *Histoire de l'éducation populaire*, Peuple et Culture, le Seuil, 1964 ; Jacques CHARPENTREAU, *Pour une politique culturelle*, Éditions ouvrières, 1967.

³¹ Jean HURSTEL, *Chroniques culturelles barbares*, Syros, 1988.

³² Voir sur ce point la critique féroce et visionnaire de Julien BENDA, *La Trahison des clercs*, Grasset, 1927, rééd. 1975.

La notion de diversité culturelle dont on fait l'apologie aujourd'hui sort de là. Ce ne sont pas que des plaidoyers de contestataires gauchistes, le très sérieux Commissariat au Plan de l'époque s'appuie ainsi par exemple sur les travaux de Michel de Certeau pour inviter le ministère à une conception moins élitiste de la culture³³. Ce que l'on va donc souvent reprocher au ministère Lang dans les années 1980, à savoir de légitimer une conception anthropologique de la culture, en élargissant le périmètre du ministère aux arts et cultures populaires, est présent dès les années 1970. Évidemment, cette nouvelle conception va poser immédiatement deux problèmes sur lesquels nous pouvons nous attarder.

Le premier problème est de savoir délimiter l'action du ministère, car bien vite tout peut apparaître comme culturel. La définition anthropologique englobant par définition toutes les actions humaines. Dès lors le périmètre du ministère est extensible à l'infini, couvrant même tous les autres, au point que Jack Lang dira qu'il n'y a pas un, mais 27 ministres de la culture dans le gouvernement. Cette phrase, au-delà de son emphase pour dire combien la culture concerne de manière transversale tout le monde et n'est pas le *hobby* limité d'un petit nombre, peut se comprendre aussi comme l'affirmation du ministre à couvrir le champ de tous ces collègues ! Effectivement, le ministère Lang va s'intéresser à des formes assez éloignées jusque là de son action³⁴, pour ne citer que quelques exemples : les arts de la table, la gastronomie, la magie ou encore les savoir-faire des artisans que les ethnologues de

³³ *Rapport du Commissariat général du plan*, novembre 1982, republié dans *Culture publique T3, L'art de gouverner la culture*, Sens&Tonka, Mouvement, 2005, p. 35.

³⁴ Jacques RENARD, *L'Élan culturel : la France en mouvement*, PUF, 1987 ; Claude MOLLARD, *Le Cinquième pouvoir : la culture et l'État de Malraux à Lang*, Armand Colin, 1999.

la mission du patrimoine ethnologique, rattachée au ministère de la Culture, et non à celui de l'Enseignement supérieur, recensent ... Bref, les cultures populaires accèdent au statut d'objets dignes d'études, mais aussi de préservation par la patrimonialisation, de valorisation et de transmission.

Le second problème en découle, car les arts populaires évoluent et peut-être même ils disparaissent, choses auxquelles s'intéressent les multiples musées qui naissent alors sur le territoire. Surtout, leur collusion avec les produits culturels issus des industries culturelles, voire avec les médias sont aussi de plus en plus difficiles à cerner. Comme Jack Lang affirme également dès 1982 (à Mexico) que la culture et l'économie sont dans une même synergie et d'intérêts communs, le ministère va s'intéresser de plus en plus à intégrer dans son périmètre les industries culturelles. Est-ce un effet induit qui veut que les propositions artistiques et culturelles et les produits issus des industries culturelles soient désormais de plus en plus indiscernables, difficiles à délimiter ? Peut-être la nouvelle conception du ministère l'encourage-t-il ? Il faut toutefois être juste, le phénomène semble mondial. Depuis que Andy Warhol a peint ses soupes Campbell à la chaîne, que les musées font des expositions blockbusters sur le modèle du cinéma, que les théâtres se lancent dans des superproductions dignes de Broadway, la séparation entre culture et produits de divertissement est de moins en moins franche.

Comment dès lors définir un principe pour l'exception culturelle, si les propositions culturelles sont des produits, les usagers des clients, le secteur culturel réductible à l'économie ? Il n'est pas étonnant dans ces conditions que le discours marketing s'impose et que les nouveaux directeurs et administrateurs de structures sortent de plus en plus souvent des écoles de commerce ... Les nouvelles pratiques culturelles populaires ont davantage à voir avec les produits des industries

culturelles, formatées par la télévision, aujourd'hui par internet, que résultant de pratiques auto-construites³⁵.

Il en résulte que le ministère devient dès lors contesté, puisqu'il conserve une grosse partie de ses budgets pour la culture dite « légitime », celle qui ne concerne qu'un nombre réduit de public, comme le démontrent toutes les enquêtes, y compris celles issues de ses propres services. Dès lors, comment le justifier ? Le terme de démocratisation culturelle lui-même gêne, puisqu'il porte trop la marque néo-colonialiste de cette volonté de porter la culture aux déshérités³⁶. Les discours de dénonciation sont alors fréquents, émanant de ceux mêmes qui se pensent comme des libérateurs³⁷. La conception relativiste, non hiérarchisée des cultures (c'est aujourd'hui politiquement incorrect de parler d'arts majeurs et d'arts mineurs ...) conduit à devoir repenser la place, le rôle et peut-être même l'existence d'un ministère ..., car il n'est pas certain qu'il soit le mieux placé pour conduire alors des actions. Dans la mesure où il s'agit de répondre à la demande, l'efficacité exige de coller aux logiques du marché, ce que font sans doute fort bien les industries culturelles pour l'offre mondiale et les prestataires et collectivités territoriales pour l'offre locale.

Faute de pouvoir évaluer l'intérêt d'une action par le degré d'émancipation pour l'individu, puisque l'on n'a pas à juger des contenus sans tomber dans une vision impérialiste d'une culture dominante, ne reste alors que le seul critère de plus en

³⁵ Bernard LAHIRE, *La Culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, La Découverte, 2004.

³⁶ Voir par exemple les interventions de Jean-Michel LUCAS, « La Diversité culturelle, comme nouveau continent de la politique culturelle », in Cécil GUITART (dir.), *La Bataille de l'imaginaire*, Ed de l'Attribut, 2009.

³⁷ Christophe BLANDIN-ESTOURNET, « Démocratisation culturelle : l'irréductible antagonisme », in Martine AUBRY (coord.), *Culture toujours... et plus que jamais*, Ed. de l'Aube, 2004.

plus invoqué des chiffres de fréquentation ... Le ministère semble prisonnier de cette contradiction qu'il a lui même nourrie, mais les collectivités territoriales, qui ont le plus souvent épousé le même modèle, le sont aussi ... et plus largement toute action publique dans le domaine. Dans ces conditions, le ministère peut-il survivre encore longtemps à une conception de la culture qui a plus à voir désormais avec l'occupation du temps de loisirs (comme le concept de pratiques culturelles le signifie bien), qu'avec une élévation de l'esprit humain ?

Le ministère de la Culture n'a sans doute plus les moyens de ses ambitions perdues, ni même le secteur culturel en son ensemble ... Celui-ci doit sans doute revenir à une conception plus démocratique, où les populations sont investies dans la conduite et le montage des projets, non seulement pour des questions d'efficacité et de démocratie, mais aussi pour des raisons économiques et environnementales. La professionnalisation à l'excès a ses limites et il ne sera sans doute pas possible de disposer d'un secteur professionnalisé partout. Or, on a déconstruit depuis 30 ans les capacités qu'avait mises en place l'éducation populaire pour que les publics soient investis en tant qu'usagers (par exemple dans les comités d'entreprises, puis les écomusées, etc.). Dès lors, le public se vit le plus souvent comme consommateur de culture. Si les finances publiques baissent ou même se maintiennent stables, cela signifie que la société ne pourra pas disposer d'un nombre de professionnels suffisants et que la démocratisation sera toujours un leurre. Si l'on ne veut pas se résoudre à faire de plus en plus appel au seul marché et aux industries culturelles pour nourrir le rapport que le citoyen entretiendra au monde, il convient d'explorer les solutions alternatives et de renouer avec l'implication et la participation des usagers dans les formes partagées de la création.